



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.24/113/Corr.1
11 décembre 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail conjoint CEMT/CEE sur
le transport intermodal et la logistique

Groupe de travail du transport intermodal
et de la logistique de la CEE

**RAPPORT ET RÉSUMÉ DES DÉCISIONS PRISES PAR LE GROUPE
DE TRAVAIL À SA QUARANTE-SIXIÈME SESSION
(Paris, 4 octobre 2006)**

Rectificatif

Page 3, paragraphe 8, septième ligne

Après en faveur de la route. insérer Il s'ensuivrait une hausse estimée à 24 % du transport routier au lieu d'une réduction du trafic routier de marchandises comme l'ont affirmé à tort les promoteurs de ces méga-camions. L'UIRR a estimé qu'une telle évolution porterait un coup sévère aux politiques régionales et nationales de transport visant à favoriser le transfert modal et la mobilité durable.
